CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

No: R-4122-2020 (Phase 5)

GAZIFÈRE INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 706, boulevard Gréber, en la ville de Gatineau, province de Québec J8V 3P8

(ci-après la « Demanderesse » ou « Gazifère »)

DÉCLARATION SOUS SERMENT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ (Article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*)

Je, soussignée, Julie-Christine Lacombe, Chef d'équipe, Affaires réglementaires et publiques, faisant affaires au 706, boulevard Gréber, en la ville de Gatineau, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

- 1. Je suis à l'emploi de la Demanderesse et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la présente demande d'ordonnance de confidentialité;
- 2. Dans le cadre de la Phase 5 du dossier R-4122-2020, Gazifère dépose, sous pli confidentiel, les réponses à la demandes de renseignements de la Régie de l'énergie sous la cote GI-81, Document 1.2 portant sur sa stratégie d'achat du GNR de l'année 2022, laquelle contient un compte rendu de l'évolution des projets de gaz naturel renouvelable en développement dans sa franchise ainsi que des renseignements relatifs aux différentes options d'approvisionnement, tel qu'il appert de la pièce GI-81, Document 1.2;
- 3. Or, les renseignements contenus dans cette pièce sont de nature stratégique et confidentielle puisqu'ils portent sur les détails de projets en cours de développement menés par Gazifère en partenariat avec des tierces parties, ainsi que sur les diverses options considérées par Gazifère dans l'élaboration de la stratégie d'achat de gaz naturel renouvelable à court ou à moyen terme;

Original: 2021-12-15
Docum

GI-67

- 4. La divulgation publique de ces renseignements pourrait porter gravement atteinte aux relations contractuelles de Gazifère avec ses partenaires d'affaires ainsi qu'à sa capacité de se procurer du gaz naturel renouvelable auprès des fournisseurs, à des conditions concurrentielles:
- 5. Compte tenu de ce qui précède, Gazifère est justifiée de demander à la Régie d'ordonner la confidentialité des renseignements contenus à la pièce GI-81, Document 1.2, relatifs à l'évolution des projets en développement dans sa franchise et à sa stratégie d'achat de gaz naturel renouvelable, et ce, jusqu'au 31 décembre 2023;
- 6. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ à Gatineau le 15 décembre 2021.

JULIE-CHRISTINE LACOMBE

AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT devant moi par un moyen technologique à Montréal, ce 15° jour de décembre 2021

Chantal Cléroux # 130 860

Commissaire à l'assermentation pour tous les districts judiciaires du Québec